



Compte rendu du bureau de l'OMS du 09/10/2023

Présents : Alvaro Sequeira (Président) AS ; Sylvie Simon (membre) SS ; Nicole Caugant (Trésorière) NC ; Bernard Chateau (membre) BC ; Olivier Prott (Secrétaire) OP

Excusés : Laurent Durepais (Vice-Président) LD

Absents :

Ordre du jour du Bureau du 09/10/2023

1- Critères de subvention, groupe de réflexion
Réunion SMS sur l'évolution des critères de subvention pour la saison 2023-2024.

Choix à faire sur les créneaux suivants :

- Lundi 16 octobre à 17h (LP ok)
- Vendredi 20 octobre à 17h
- Lundi 23 octobre 15h

Rappel sur les réflexions des clubs :

Club	Remarque
Escrime	<p>- Un calcul mathématique basé sur un certain nombre de critères ne permet pas de définir les recettes dont les clubs ont besoin pour fonctionner. Tout dépend du nombre d'adhérents, du nombre de salariés, du coût d'achat du matériel...</p> <p>- Certains critères sont absurdes : les clubs ne sont pas décisionnaires sur la proportion de filles qui viennent s'inscrire par exemple</p> <p>- Il faudrait réaliser une évaluation des besoins réels des clubs, ce qui peut prendre du temps et nécessite une transparence de la part des clubs.</p> <p>- Nécessité d'une valorisation plus importante des actions menées pour la ville (semaine olympique, jeux du val de Marne...). car certains clubs ont une très grosse subvention, sans faire l'effort de participer à quoique ce soit.</p>

	<p>- Valorisation du temps bénévole, d'autant plus important dans un petit club avec peu de moyens.</p>
Sambo	<p>Je suis assez défavorable à la multiplication des critères, qui ne permettrait plus d'orienter la politique sportive de la ville puisque chaque critère aurait un poids de plus en plus minime.</p> <p>A mon sens la fiabilisation des informations ne pourrait venir que des attestations des fédérations, et des bilans du cabinet comptable.</p> <p>Je pense que le travail des bénévoles n'est pas à prendre en compte dans l'attribution de la subvention, car pour moi cette subvention est nécessaire pour permettre l'emploi et la pratique sportive à tous (compétition y compris). L'engagement bénévole est à mon sens un engagement personnel, et ne devrait pas être subventionnable.</p> <p>Je trouve le fonctionnement actuel objectif, si les critères sont effectivement respectés lors de l'attribution de la subvention. Je pense qu'une simple revue de la pondération des critères, chaque année, avant le début de saison, permettrait à la ville et à l'OMS de pouvoir orienter la politique sportive.</p> <p>Il y a aura toujours des déçus, c'est inévitable, le tout est d'être juste.</p>
Taekwondo	<p>1) Qu'en est-il des disciplines qui n'ont pas de compétition (pratique loisir, self-défense, Aïkido, etc.) ?</p> <p>2) Est-il préférable d'aider les gros clubs (en nombre d'adhérents) ou les petits qui, justement du fait de leur "petitesse", auraient besoin davantage d'un coup de main ?</p>

<p>Académie des Boxes</p>	<p>Il serait équitable d'équilibrer les calculs faits entre les sports collectifs et individuels en termes de pratiques, de pratiquants et de niveaux.</p> <p>Élargir le terme de l'enveloppe "Championnat de France" par "Championnat national et international" ou la remplacer par "Haut niveau".</p> <p>Je pense qu'il faut maintenir l'enveloppe d'ajustement.</p> <p>Récompenser les clubs qui élargissent leur pratique au plus grand nombre (écart d'âge, sexe, handicap...).</p> <p>Si nous voulons que les clubs s'investissent largement dans la vie de la ville, mettre plus d'importance sur ce critère.</p> <p>Concernant la subvention stage, quel est le but de cette différence de prise en charge entre adulte et mineur ?</p> <p>Que définissons-nous par stage sportif ? Quel est le but d'un stage sportif ?</p> <p>Pourquoi les mineurs sont-ils plus pris en charge que les adultes ? Un stage n'est-il pas un moment de cohésion, de perfectionnement selon les clubs et les objectifs de chacun entre pratiquant et cela quel que soit l'âge ?</p>
<p>Altitude</p>	<p>Notre club et plus généralement ceux qui font le choix du 100% bénévole sont perdant sur cette grille.</p> <p>En effet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'encadrement: nous n'avons aucun cout à faire ressortir alors que les heures de bénévoles sont nombreuses! - la compétition: la commission montagne/escalade de notre fédération a pris le relais des souhaits des clubs en conceptualisant la 'compétition autrement'. L'arbitrage est bien entendu le fait de bénévoles. Quant au niveau de la compétition, on plafonne rapidement, puisqu'il s'agit plus d'un championnat club/individuel sur l'ile de France. On est plus sur des rencontres amicales où l'objectif est de créer du lien. - la vie locale: Il nous est difficile de répondre aux demandes puisque une bonne partie des demandes concerne des jours en semaines où nos bénévoles travaillent. <p>Je ne sais pas si c'est le lieux mais les gros club bénéficient également plus largement des ressources de l'OMS (disons du cabinet comptable).</p>

Réflexions Bureau OMS :

AS : rappel sur un document de travail sous l'ère Pei-Tronchi



Critères
subventions.pdf

OP : souhaite qu'on parte des tableaux et grilles de calcul afin de faire un bilan sur ce qui va et ce qui ne va pas. Il faudrait aussi que la ville ait un projet sportif.

BC : trouve que les critères doivent être limités à 5, ce qui est le cas actuellement, et adaptés à chaque association, à sa possibilité.

OP : veut que la participation à la vie locale soit globale et non ciblée à quelques événements, donc ajouter les Jeux du Val de Marne, les interventions scolaires, les activités d'été.

AS souhaite lister tous les événements de la ville (base Livret des Sports, en italique, ce qui n'y est pas)

- 1- Forum de rentrée
- 2- Corrida
- 3- Toutes au sport
- 4- La SOP
- 5- La course d'endurance scolaire
- 6- Jeux du VdM*
- 7- Journée olympique
- 8- *Activités d'été (Villejuif Respire)**
- 9- *Interventions scolaires**
- 10- *La journée des droits de l'enfant*

* activités « au long cours » et non sur une journée.

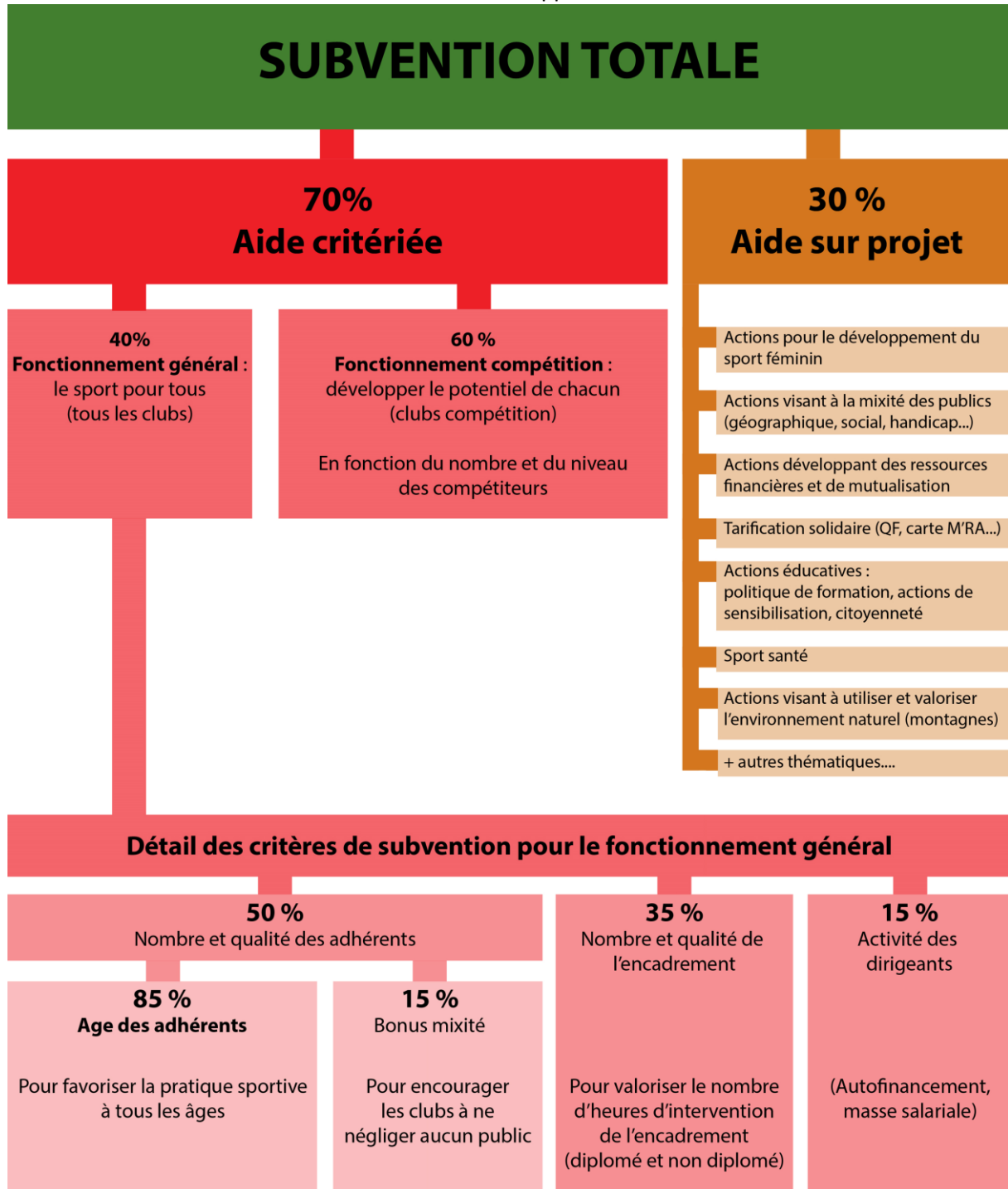
NC : trouve que les bénévoles sont mal gérés, ce que confirme OP, il manque d'accompagnement, ce qui peut « dégoûter » certain.e.s et rendre difficile leur mobilisation future.

OP : souhaite l'ajout d'un critère « Adhérent OMS » en sus de la participation à la vie de l'OMS.

AS : souhaite l'ajout d'un critère « participation à la vie de l'OMS », basé sur la présence aux réunions du Comité Directeur.

LP : pertinence du déclaratif et des contrôles faits sur les demandes, bien savoir ce qui doit être pris en compte dans les critères (encadrement : lignes du bilan sur les salaires seules ? Rôles des bénévoles avec horaires estimés au SMIC ? Comment vérifier ?).

AS : donne lecture d'un document : « en 2015 l'enveloppe de la ville de Grenoble ».



NC : note que l'enveloppe est plus en baisse qu'en hausse, donc ce qui est pris par les uns se fait au détriment des autres, sans parler des coûts supportés par les clubs qui augmentent.

Divers :

OP : l'association des commerçants est plus active suite au changement de leur Bureau. Souhaite les rencontrer pour actions communes et entraides réciproques, avoir des petits lots etc...

AS : d'accord pour tisser les liens et voir sur quoi cela peut déboucher ou pas.

SS : souhaite que soit fait un retour à la ville sur tout ce qui ne fonctionne pas.

Fin de la réunion.